

335 Construction en bois

000 Conditions générales

. Domaine individuel (fenêtre de réserve): seul endroit où l'introduction d'un article modifié ou ajouté par l'utilisateur est autorisée. Les articles personnalisés sont reconnaissables à la lettre "R" précédant leur numéro.

. Descriptif abrégé: descriptif dans lequel seules les 2 premières lignes des remarques préliminaires, des articles principaux et des sous-articles fermés sont reprises. Dans tous les cas, ce sont les textes complets du CAN qui font foi.

.100 Descriptif abrégé: le texte complet CAN 335F/2024 fait foi

01 Construction en bois (V'26)

.200 02 Les indications relatives aux conditions de rémunération et aux règles de métré ainsi que les définitions des termes techniques utilisés se trouvent dans le sous-paragraphe de réserve 090. Elles ne sont pas reprises du CAN mais sont spécifiques à l'ouvrage projeté.

100 Travaux préparatoires, travaux en régie

Le sous-art. 000.200 indique les conditions de rémunération, règles de métré et définitions à prendre en considération.

140 **Protection de parties d'ouvrage, protection contre les intempéries, nettoyage du bois, traitement curatif du bois, préparation des essais sur le bâtiment**
. L'accord de la direction des travaux doit être obtenu avant le début des travaux.
. Sauf indications contraires, sont compris: enlèvement, élimination et taxes d'élimination.



141 Protection de parties d'ouvrage.

.001 01 Écran pare-pluie de façade pro clima
SOLITEX FRONTA WA connect.

08 Réalisation d'une couche perméable à
la vapeur d'eau et étanche au vent
derrière un bardage de façade fermé,
avec l'écran pare-pluie de façade pro
clima SOLITEX FRONTA WA connect.
pro clima CH GmbH
Teichgässlein 9
CH - 4058 Basel
Tel. +41 61 511 38 00
info@proclima.ch
www.proclima.ch

Écran pare-pluie de façade perméable à
la vapeur d'eau, valeur sd : 0,05 m,
convenant pour un bardage de façade
fermé, avec membrane fonctionnelle
monolithique, p. ex. en élastomère
thermoplastique éther-ester, testé pour
ses faibles émissions de polluants, avec
une colonne d'eau de 10,0 m. Fournir et
poser selon les indications du fabricant,
y compris matériel de fixation et travaux
accessoires.

La pose s'effectue avec la face
imprimée tournée vers le poseur. Poser
les lés sans plis et les fixer tous les env.
10 à 15 cm avec des agrafes
appropriées. Faire chevaucher les lés
suivants d'env. 10 cm.

Coller les chevauchements avec la zone
autocollante intégrée ou avec des
rubans adhésifs du système appropriés,
de manière étanche au vent et assurant
l'écoulement de l'eau.

20 up = m2.

A 0.000 up A

TOTAL 100 Travaux préparatoires, travaux en régie

TOTAL 335 Construction en bois

Total